



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Vu l'annexe ORSEC « Dispositif d'alerte Gorges du Chassezac »

Date et heure : le 26 avril 2024 à 10 heures 45

Destinataires : **Mairies, pour actions conformément à l'annexe ORSEC :**
Monsieur le maire de la commune de Pied-de-Borne
Monsieur le maire de la commune de Prévencières

Services, pour suite à donner :

SDIS /CODIS

GENDARMERIE

Direction Départementale des Territoires

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (SDJES)

DREAL Occitanie

DREAL UT 48

EDF Groupe du Chassezac, professionnels du Chassezac, pour information

Activation du dispositif d'alerte « gorges du Chassezac »

Veillez trouver ci-dessous le message d'EDF du 26/04/2024 à 10 heures 20 relatif à la fermeture des « Gorges du Chassezac » à compter de ce jour en raison des conditions météorologiques particulières.

« Ici centrale de Pied de Borne, au vue des conditions météorologiques annoncées pour les 48 à 72 heures à venir, qui vont influencer l'état des débits entrants et les conditions d'exploitation du barrage du Raschas pouvant amener un **fort risque de déversement dans les gorges du Chassezac** . (mise en état de veille effective à venir).

Ce temps est calculé aux conditions de débit instantané connu au moment de ce message. »

La fermeture des gorges est donc demandée à compter du 26 avril 2024.

Merci de prendre en compte cette modification.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet

Malcolm THÉOLEYRE